

Pays Thionvillois

KÉDANGE-SUR-CANNER Conseil municipal

Des travaux en vue à l'école élémentaire



Concernant l'isolation de l'école élémentaire, des travaux importants doivent avoir lieu à l'été 2021. Photo RL

En séance ordinaire, dans les conditions prescrites par la loi, en mairie de Kédange-sur-Canner, Jean Kieffer, le maire de la commune, a informé les élus de la décision n° 2020/2 relative à l'affermissement de la tranche optionnelle du marché 2019-57358-01 relatif à l'isolation des bâtiments communaux et plus particulièrement de l'école élémentaire.

Il précise que « des travaux d'importance auront lieu à l'été 2021. Des travaux qui compléteront tous ceux effectués depuis des années, comme le remplacement des fenêtres et portes, avec vitrage hyperisolant ; un plus indéniable en confort, sécurité et environnement ».

Toujours concernant les écoles, les élus ont approuvé l'adhésion au groupement de commandes du Département pour le développement du numérique dans les écoles primaires, et la convention pluriannuelle de participation des communes de Klang et Veckring aux charges des écoles du Regroupement pédagogique intercommunal, pour une durée de quatre ans, à compter du 1er janvier 2021.

Par ailleurs, Jean Kieffer a également décidé de soutenir la motion prise par la commune de Metzeresche visant à interdire aux poids lourds de plus de 38 tonnes de circuler sur la section de la RD 8, entre les communes de Metzeresche et de

Kédange-sur-Canner.